



SSIAP 3 (FORMATION AGREE PAR LA PREFECTURE)

Objectifs : Manager un service de sécurité, conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie, participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux, assurer la correspondance avec les commissions de sécurité, effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien.

Durée :
31 jours

Public & Pré-requis :
Tout public
public minimum 4 et
maximum 12

Modalités pédagogiques :
Méthode interactive.
Exercices d'application

Modalités de suivi :
Diplôme SSIAP 3

Profil formateur :
2 à 3 ans d'expérience mini dans le domaine. Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

1. Le Feu et ses conséquences

- Le feu
- Comportement au feu
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

2. La sécurité incendie et les bâtiments

- Matériaux de construction
- Etudes des plans
- Outils d'analyse

3. La réglementation incendie

- Organisation générale de la réglementation
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives et techniques
- Moyens de secours
- Visites
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

4. Gestion des risques

- Analyse des risques
- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

5. Conseil au chef d'établissement

- Information de la hiérarchie
- Veille réglementaire

6. Correspondant des commissions de sécurité

- Commissions de sécurité



7. Le management de l'équipe de sécurité

- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions de droit du travail
- Notions de droit civil et pénal

8. Le budget du service sécurité

- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat
- Fonction maintenance